

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE LOTISSEMENT BEAUPRE

19 JUIN 2015

Personnes présentes : 17

Pouvoirs : 6

Le président informe les colotis que les voiries, contrairement à ce que nous pensions, appartiennent toujours à l'ASL CHABRY qui, aujourd'hui n'existe plus.

Afin de régulariser la situation, une requête a été déposée auprès du Tribunal de commerce afin que soit nommé un administrateur, qui demandera au nom du lotissement une rétrocession des parties communes, à titre gratuit en contrepartie des frais engagés jusqu'à ce jour (assurance, électricité, entretien des espaces communs).

Les démarches sont en cours et dans les mains d'un notaire.

Pour l'instant les frais de notaire et d'avocat s'élèvent à 1 200 €.

La garantie responsabilité civile est payée jusqu'au 07 octobre 2015 ; d'ici cette date les démarches devraient avoir abouti.

Un vote est effectué à l'unanimité afin de donner pouvoir au Président pour faire les démarches de rétrocession au nom des colotis.

Renouvellement du bureau :

Le bureau actuel arrive au terme des trois ans d'exercice

Réélection du bureau avec quelques modifications :

- ⇒ B. ELOI entre dans le bureau
- ⇒ R. CHIARAZZO reste au poste de Président,
- ⇒ C. GOMEZ démissionne,
- ⇒ C. BOUTY entre dans le bureau.
- ⇒ JC.HUGUET, V. MOULLET, E. ROGE restent dans le bureau.

Travaux de jardinage

Tout va bien, sauf quelques endroits oubliés.

Poubelle

On note une réelle amélioration depuis les containers enterrés.

Travaux à prévoir

2 bouches d'eaux pluviales sont à réparer.

Comptes de l'association et cotisations

Les comptes de l'ASL restent à disposition.

Au 31 décembre 2014, le compte épargne présente un solde de 21 300 €.

Malgré quelques difficultés, les cotisations sont toutes payées.

Site Internet de l'association

Pour rappel le Site Internet bénévolement amélioré et tenu à jour par Bernard ELOI est à consulter sans modération à l'adresse : www.assobeaupré.123.fr

La séance est levée pour laisser place au verre de l'amitié.